

SAINT-PIERRE-DES-TRIFIERS

Souper aux chandelles

Alors que la pleine lune éclairait causses et vallées d'une splendide lueur aux reflets de la robe de Peau d'Âne, l'obscurité se fit soudain, ce vendredi 26 février peu après vingt heures dans toutes les maisons des hameaux du Truel et de La Caze.

Une panne de secteur du réseau électrique a affecté l'éclairage public comme celui de chaque foyer ! Plus de lumière, plus de chauffage pour certains, plus de médias. Un grand silence presque blanc dans cette nuit presque claire. Chacun retrouve alors les gestes d'antan.

Le premier est d'aller parler à son voisin : « *C'est coupé chez toi ? Chez nous aussi* ». Puis l'absence d'éclairage fait sortir des réserves un bataillon de bougies et de lampes électriques.

Curieusement, le réseau téléphonique fonctionne à merveille et permet de prendre des nouvelles des plus anciens. Ils n'ont pas peur. Ils ont l'expérience de ces coupures de courant autrefois très fréquentes.

Le répondeur d'urgence du fournisseur d'électricité nous apprend que la coupure concerne quatre communes dont Saint-Pierre-des-Tripiers et que lux reviendra vers 23 h 30.

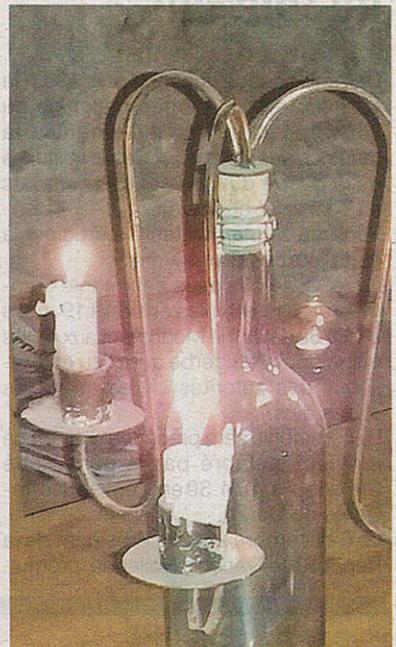
Alors, chacun improvise un petit souper aux chandelles, comme pour une Saint-Valentin ou un réveillon en léger décalage. Les jeux de société sortent des armoires pour occuper cette longue et sombre veillée.

Certains n'attendent pas le retour de l'éclairage et se laisseront bien vite envelopper par les bras de Morphée tandis qu'un rayon de lune, parvenant à se glisser entre les planches disjointes du volet, viendra effleurer d'une douce caresse leur front fatigué.

Au dehors, la lune resplendit de tous ses feux.

Les lampadaires éteints de la place du village paraissent s'incliner, comme des vaincus, sous les reflets d'argent de la planète sœur de la Terre.

Cette nuit, et les suivantes, l'allumeur de réverbères ne passera pas, même



après le retour de fée électricité dans les maisons.

Dame chauve-souris et monsieur hibou ne s'en plaindront nullement !